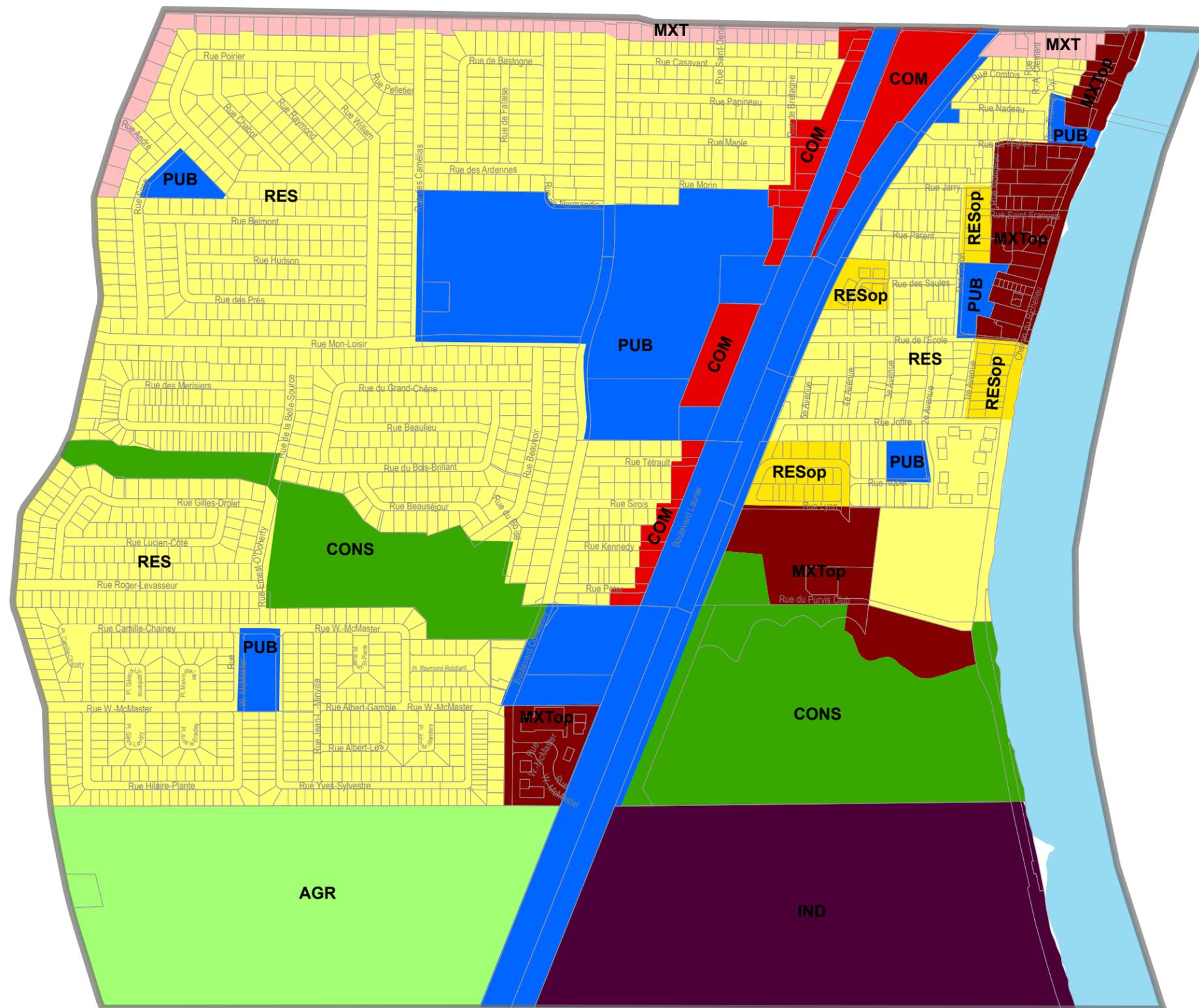
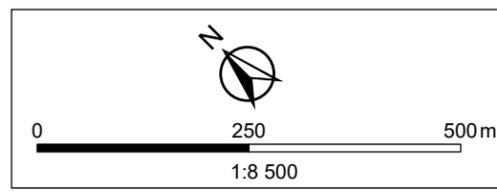


ANNEXE G Grandes affectations du sol



- AGR Agricole
- COM Commerciale
- CONS Conservation
- IND Industrielle
- MXT Mixte
- MXTop Mixte optimale
- PUB Publique et institutionnelle
- RES Résidentielle
- RESop Résidentielle optimale
- Cadastre
- Limites de la ville
- Rivière Richelieu

No du règlement	Objet de la modification	Date d'entrée en vigueur
388-02-12	Ajout de l'affectation conservation pour le massif boisé du ruisseau Bernard et pour le bois présent sur la propriété de l'AMT	25 mai 2012
388-04-2015	Remplacement de l'affectation publique et institutionnelle sur le site de l'ancienne école La Farandole par une affectation résidentielle	17 avril 2015
388-05-2015	Remplacement d'une partie de l'affectation publique et institutionnelle sur le site de l'école d'éducation internationale par une affectation commerciale	17 avril 2015
388-06-2015	Concordance au règlement 32-12-17.1 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu	26 janvier 2016
388-07-2017	Intégration du PPU de la gare McMasterville	16 juin 2017
388-08-2019	Remplacement de l'affectation PUB par MXT au coin de la rue Nadeau et chemin du Richelieu et de l'affectation PUB par RES sur le boulevard Constable à proximité de la rue W.-McMaster	20 mars 2020
388-09-2019	Remplacement de l'affectation COM par MXTop sur la rue W.-McMaster entre les boul. Constable et Laurier	21 février 2020
388-10-2024	Intégration du PPU du secteur central de McMasterville	À venir
388-11-2024	Abrogation du PPU de la Gare et création d'une affectation industrielle	À venir



Production cartographique: MRC de La Vallée-du-Richelieu
 Pour: McMasterville; Date: Août 2024; Projection MTM zone 8 / Datum NAD83 SCRS
 Sources: McMasterville; MTMD; MRNF
 © Gouvernement du Québec © Adresses Québec
 Mise en garde relative au cadastre: L'information présentée ici l'est à titre indicatif uniquement et ne doit servir ni à la délimitation ni au positionnement de propriétés que seul un arpenteur-géomètre est habilité à faire en vertu de la loi. De plus, les coordonnées qui peuvent en être extraites ou déduites n'ont aucune valeur légale. L'information cadastrale officielle doit être consultée sur le site InfoLot.